

MAIRIE DES OMERGUES
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N°37/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux et le quinze septembre à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max, KATSAOUNIS Bruce et TASSIN Michel.

Absents excusés : DE BRUYNE Vincent.

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 09/09/2022

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 9

Objet : REMBOURSEMENT DE FACTURES – AVANCE MR DEBRE GAEL

Monsieur Le Maire expose au conseil municipal que Monsieur DEBRE Gael, agent communal, a fait l'avance d'achat de carburants pour le matériel de la commune, l'ouverture du compte client à la station-service de Séderon étant en cours, pour un montant total de 79.96 €

Madame COSTE Sylvie et Monsieur Alain COSTE ne prennent pas part au vote.

Après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **par 7 voix POUR** :

- **DECIDE** de rembourser Monsieur Gael DEBRE pour un montant de 79.96 € (soixante-dix-neuf euros quarante-vingt-seize centimes)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 16 septembre 2022,

Le Maire,

Alain COSTE




Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

